



CONTRAT D'ACCUEIL



Pour l'Enfant :

.....

Né (e) :

..... /..... /.....



MIEUX CONNAÎTRE L'ENFANT

L'assistante maternelle s'engage à veiller à l'épanouissement, la santé et la sécurité de l'enfant accueilli.

● Le doudou :

A-t-il un doudou ? oui non

A quels moments de la journée ?

● La tétine :

A-t-il une tétine ? oui non

A quels moments de la journée ?

● Le portage :

A-t-il l'habitude d'être porté ? oui non

A quels moments de la journée ?

Comment ?

● L'enfant est-il habitué à jouer :

un peu seul ? oui non

avec un adulte ? oui non

avec d'autres enfants ? oui non

● Le déroulement des repas :

Pour le tout petit :

En cas d'allaitement : organisation mise en place :

.....

● Le biberon :

Préparation : Qui prépare les biberons ?

Quelle eau sera utilisée pour sa préparation ?

Dispositions concernant l'hygiène des biberons :

● Repas :

À quelle température est pris le biberon ?

Quels sont les intervalles à respecter entre deux biberons ?

Quelles sont les habitudes du bébé au moment du repas ? (biberon donné dans les bras, pause au milieu...) :

.....

Pour les enfants plus grands :

La diversification sera commencée par les parents, qui en informeront l'assistante maternelle au fur et à mesure.

● **Mange-t-il :**

- à table avec un rehausseur
- sur les genoux
- installé dans une chaise haute

● **Que mange l'enfant ?**

- des petits pots des purées maison mixé avec de petits morceaux

● **Indiquez en détails, les quantités et le contenu d'un repas-type.**

.....

.....

● **Quand l'enfant prend-il ses repas ?**

Indiquez ses horaires habituels :

Mange-t-il seul à des moments précis oui non
ou en famille autour de la table ? oui non

A-t-il un dégoût pour un ou plusieurs aliment(s) précis, les)quel(s) ?

Est-ce qu'il boit pendant le repas ?..... quoi ?.....
(veillez à limiter les boissons sucrées)

Remarques particulières (allergies alimentaires, à propos de l'usage des sucreries ou des boissons sucrées, autres...) :

.....

.....

.....

● **Hygiène autour des repas :**

Le lavage des mains avant et après les repas est primordial. A partir d'un certain âge, on peut aussi y associer le brossage des dents.

● **Le déroulement des siestes :**

Indispensable au développement de l'enfant, le sommeil est à respecter. De même, il est important de tenir compte des rythmes et des rites particuliers à chaque enfant, de manière à créer des conditions favorables et adaptées.

Comment l'enfant manifeste-t-il sa fatigue ?

.....

.....

Quelles sont ses habitudes d'endormissement ? (berceuse musicale, volets ouverts-fermés, doudou, porte ouverte, couché sur le côté, etc.)

Est-il sensible aux bruits alentour ? oui non

Est-il propre pendant la sieste ? oui non

Horaire et durée approximatives des siestes :

Matin : deà..... Après-midi : deà.....

Pour des raisons d'hygiène et d'intimité, le matériel de couchage est propre à chaque enfant.

Remarques particulières :

.....
.....

● **L'acquisition de la propreté :**

L'éducation à la propreté se fera à l'initiative des parents.

L'assistante maternelle, en accord avec les parents, poursuivra cet apprentissage.

Une initiation trop précoce peut occasionner un apprentissage difficile. Il est important de ne pas brusquer l'enfant.

Les conditions pratiques :

Sur le pot

Aux toilettes avec un réducteur

Vos remarques :

.....

● **L'hygiène :**

Sauf exception et en accord avec l'assistante maternelle, l'enfant arrivera à son domicile propre et vêtu pour la journée.

Les fournitures telles que le linge de corps, les tenues de rechange ou les produits spécifiques de toilette seront fournis par les parents, **ainsi que les couches conformément à l'Art. D 773-5 du Code du Travail.**

● **L'assistante maternelle accepte-elle de :**

Donner le bain Mettre l'enfant en pyjama Le faire dîner

● **Les fournitures :**

Suggestion d'un contenu type de sac à langer (0 à 3 ans) :

- du linge de corps x 2, voir x 3 en période d'acquisition de la propreté
- une tenue complète, y compris les chaussettes
- des chaussons
- 6 couches au minimum pour une journée de 8 heures
- les produits de toilette spécifiques

On adaptera le contenu et on peut rajouter la brosse à dents et le dentifrice.

● **Les maladies :**

Les parents s'engagent à communiquer à l'assistante maternelle tous les renseignements médicaux nécessaires : allergies, vaccinations, régimes particuliers, médicaments pris à la maison le matin même...

L'assistante maternelle s'engage à respecter le secret concernant ces renseignements.

La maladie chronique :

Elle nécessite une prise en charge particulière. Il est impératif d'en informer l'assistante maternelle et de définir avec elle le protocole à respecter.

Pour l'enfant : Nom :Prénom :

Conduite à tenir au quotidien :

.....
.....

Conduite à tenir en cas de crise :

.....
.....

La maladie occasionnelle :

Les parents conviendront avec leur médecin, dans la mesure du possible, d'un traitement qui pourra être donné à la maison (matin et soir).

L'assistante maternelle ne pourra donner AUCUN médicament à l'enfant sans la copie de l'ordonnance et une autorisation écrite des parents.

Si tel est le cas, le nom et le prénom de l'enfant devront figurer sur les emballages ainsi que la posologie.

Conduite à tenir si la maladie se déclare au domicile de l'assistante maternelle :

.....
.....

Cas particulier de la maladie contagieuse :

*L'enfant malade est accueilli en cas de maladie contagieuse bénigne et **après consultation du médecin traitant.***

En cas de fièvre, l'assistante maternelle, en accord avec les parents, est autorisée à donner un antipyrétique (paracétamol) en attendant le médecin ou les parents en se référant à l'ordonnance médicale (attention au poids de l'enfant).

En cas de forte fièvre ou si l'état de l'enfant nécessite une surveillance importante, il sera préférable que l'un des parents le garde à domicile.

Remarques :

.....
.....

FICHE DE CONTACT EN CAS D'URGENCE

En cas d'accident mineur ou autre maladie survenue dans la journée, l'assistante maternelle prévendra les parents dans les plus brefs délais :

Papa :

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....

Téléphone Portable :

Téléphone Professionnel :

Maman :

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....

Téléphone Portable :

Téléphone Professionnel :

Autres personnes autorisées :

(une photocopie de la carte d'identité de cette ou ces personnes doit être jointe au contrat d'accueil)

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....

Téléphone Portable :

Téléphone Bureau :

Téléphone Fixe :

Médecin :

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

L'assistante maternelle permet la visite du médecin à son domicile après prise de rendez-vous par les parents, dans l'intérêt de l'enfant.

oui non

**AUTORISATION DE DEPLACEMENT SUR LE RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES**

Chaque assistante maternelle qui assiste aux animations organisées par le relais s'engage à accepter le règlement intérieur.

Ce règlement intérieur ainsi que l'autorisation écrite ci-dessous, sont à faire signer aux parents et par vous-mêmes puis à rapporter le premier jour de présence au RAM.

Je soussignée (nom de l'assistante maternelle agréée) : -----

Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du RAM, et l'accepter dans son intégralité.

A Six-Fours Les Plages le :

Signature :

Autorisation des parents :

Nous soussignés -----

Parents de l'enfant :

Nom : -----

Prénom : ----- Date de naissance : -----

1. Autorisons Madame : -----

Assistante maternelle agréée, à se rendre au Relais Assistantes maternelles situé dans les locaux du centre aéré, au premier étage, Corniche de la Coudoulière, pour participer à la vie du RAM, sur les créneaux d'ouverture au public. (sauf mercredi après-midi).

2. Autorisons notre enfant à être photographié au cours des animations proposées par le RAM :

OUI NON

(les photos pourront être diffusées sur le site internet du relais)

Adresse :

N° de téléphone de la maman : -----

N° de téléphone du papa : -----

Mail :

Certifie avoir pris connaissance du règlement du RAM.

Fait à : -----, **le** -----

Signatures : du père et/ou de la mère

Les soussignés s'engagent à respecter les clauses du présent contrat.

Fait à

Le

Signature du ou des parents-employeurs :

Précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Signature de l'assistante maternelle

Précédée de la mention